

BRAILLANS

Pour soutenir les personnes atteintes de maladies rares

L'association AMO, créée en 2014, accompagne les personnes atteintes de maladies orphelines. Le comité des fêtes de Braillans a apporté son soutien à cette entité qui organise notamment un atelier d'accompagnement en en un cycle annuel de dix rencontres.

En présence d'Alain Blessemaille, maire de la commune, le comité des fêtes de Braillans, représenté par son président Stéphane Leblanc et quelques membres dont Françoise Villard, Agnès Ruaud et Thierry Nonnotte, ont remis officiellement à Philippe Grammont, président de l'association AMO (Accompagnement des maladies orphelines), accompagné de son vice-président, Laurent Chevalet, un chèque de 611 € récoltés lors de la journée de solidarité du village qui a eu lieu le 31 mars.

Les participants à cette journée pouvaient effectuer deux boucles dans le village (1,5 ou 3,5 km), en marchant, en courant ou en pédalant.

À chaque tour, les participants offraient un don de 2 €. À cela, s'ajoutent les bénéfices de la buvette du comité des fêtes.

« Chaque année, notre comité des fêtes choisit une association, locale de préférence, à qui nous remettons le bénéfice de la jour-



Une journée de la solidarité était organisée au village qui a permis de récolter des fonds remis à l'AMO.

née de solidarité que nous organisons ; cette manifestation qui rassemble tous nos membres reflète nos valeurs », confie Stéphane Leblanc.

Des séances de relaxation

C'est pourquoi, cette année, c'est l'association AMO qui a été choisie. Créée en 2014, elle permet d'accompagner les personnes atteintes de maladies orphelines et est le promoteur de l'atelier d'accompagnement qui existe déjà depuis 2007 avec le soutien de l'ARS de Franche-Comté (Agence régionale de santé).

« La spécificité de cet atelier est de prendre en compte toutes les maladies orphelines comme la fibromyalgie ou les cancers compliqués, ainsi que les maladies non encore diagnostiquées. »

Le déroulement de l'atelier consiste en un cycle annuel de dix rencontres. Chaque journée se compose de séances de relaxation, de sophrologie et psychologie animées par des professionnelles.

Pour tout renseignement
06 73 47 64 58 ; et ateliermaladiesorphelines@orange.fr